



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Dopomat-intenso

Date de révision: 11.03.2020 Code du produit: j0506\_sd Page 1 de 9

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Dopomat-intenso

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produit pour le nettoyage et l'entretien professionnels

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG

Rue: Robert-Bosch-Str. 9
Lieu: D-85235 Odelzhausen

Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466

e-mail: info@kiehl-group.com Internet: www.kiehl-group.com

Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240

Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43 Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145

Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59

Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029 ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,

Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199

Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662 Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

KIEHL Austria GmbH Perfektastr. 57: A-1230 Wien Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93 KIEHL FRANCE S.A.R.L. 5, rue de Londres; F-67670 Mommenheim Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25 KIEHL Italia s.r.l. Via San Rocco, 101: I-16036 Recco (GE) Tel. +39 / 0185 730 008 KIEHL Schweiz AG St. Dionys-Str. 33; CH-8645 Jona Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74 KIEHL Hungary Kft. Felsőipari körút 3/ D HU-2142 Nagytarcsa Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41 KIEHL Middle East LLC A8-LIU 48/49 - KIZAD Abu Dhabi, U.A.E. Tel. +971 2 550 33 96

# **1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0) 1 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Potassium Hydroxide / Limonene

Mention Danger

d'avertissement:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **Dopomat-intenso**

Date de révision: 11.03.2020 Code du produit: j0506\_sd Page 2 de 9

## **Pictogrammes:**





## Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

conforme á 648/2004/CE: tensioactifs non ioniques <5%, tensioactifs anioniques <5%, savon <5%, phosphates <5%, alcalis, séquestrants, solvants hydrosolubles, parfums (Limonene)

#### Composants dangereux

Nº CAS	Substance			
	N° CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol			
	203-961-6	603-096-00-8	01-2119475104-44	
Eye Irrit. 2; H319				
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO			
	931-138-8			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H	318		
8028-48-6	Terpènes d'orange			
	232-433-8			
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H410			
1310-58-3	Potasse caustique			
	215-181-3	019-002-00-8	01-2119487136-33	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H302 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Dopomat-intenso**

Date de révision: 11.03.2020 Code du produit: j0506\_sd Page 3 de 9

#### Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
69011-36-5	931-138-8	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO	1 - < 5 %
	Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 6 - < 10		
1310-58-3	215-181-3	Potasse caustique	1 - 2 %
	Skin Corr. 1A; H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < 2 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 2		

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

#### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

## Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.

Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Tout moyen d'extinction possible.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

# 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

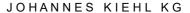
# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Dopomat-intenso**

Date de révision: 11.03.2020 Code du produit: j0506\_sd Page 4 de 9

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

## Préventions des incendies et explosion

Non demandé

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

#### Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas entreposer près des acides.

## Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,1		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	2		VLE (15 min)	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Non demandé

#### Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

#### Protection des mains

Gants de protection

Recommandation : des gants en nitrile d'une épaisseur de 0,4 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

## Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

#### **Protection respiratoire**

Non demandé





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Dopomat-intenso**

Date de révision: 11.03.2020 Code du produit: j0506\_sd Page 5 de 9

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: jaune clair Odeur: plaisante

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): env. 13,0 K-QP1012C

Modification d'état

Point de fusion: <0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle >98 °C

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Point d'écoulement:

Point d'éclair:

>100 °C

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

**Dangers d'explosion** 

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Température d'inflammation:

non applicable

>300 °C

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: indéterminé

Propriétés comburantes

Sans rapport

Pression de vapeur: indéterminé

Densité (à 20 °C): 1,10 g/cm³ K-QP1012E

Hydrosolubilité: complètement miscible

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

indéterminé

Coefficient de partage: indéterminé
Viscosité dynamique: indéterminé
Viscosité cinématique: indéterminé
Durée d'écoulement: indéterminé
Densité de vapeur: indéterminé
Taux d'évaporation: indéterminé

# 9.2. Autres informations





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Dopomat-intenso**

Date de révision: 11.03.2020 Code du produit: j0506\_sd Page 6 de 9

Teneur en corps solides: indéterminé

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

# 10.1. Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer a des températures supérieures à 35 °C.

#### 10.5. Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO				
	orale	ATE 500 mg/kg			
1310-58-3	Potasse caustique				
	orale	DL50 273 mg/kg	rat		

#### Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

# Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Terpènes d'orange)

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Dopomat-intenso**

Date de révision: 11.03.2020 Code du produit: j0506\_sd Page 7 de 9

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées. Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

# Information supplémentaire

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 650 mg O2/g.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Recommandations d'élimination

Vider soigneusement les bidons. Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

## Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

#### Code d'élimination des déchets - Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

## L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Contenants nettoyés à retourner à l'entreprise pour recyclage. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:non applicable14.2. Désignation officielle denon applicable

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le non applicable

transport:

14.4. Groupe d'emballage: non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Dopomat-intenso**

Date de révision: 11.03.2020 Code du produit: j0506\_sd Page 8 de 9

#### Information supplémentaire

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 55

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1 / 3

## Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances** 

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Dopomat-intenso**

Date de révision: 11.03.2020 Code du produit: j0506\_sd Page 9 de 9

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu

## Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)